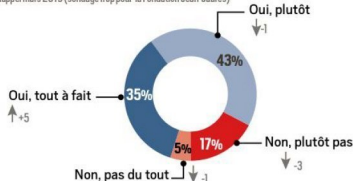


# L'événement

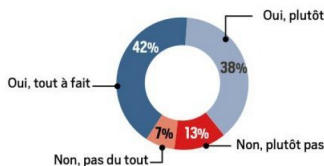
## Laïcité menacée, l'islam en question

Diriez-vous que la laïcité est aujourd'hui en danger en France ?

↑ Rappel mars 2019 (sondage Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès)



Diriez-vous que la question de la laïcité se pose aujourd'hui différemment en France s'agissant de la religion musulmane ?



### Le sens donné à la laïcité

Pour vous, le principe de la laïcité, c'est avant tout...



↑ Rappel mars 2019 (sondage Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès)

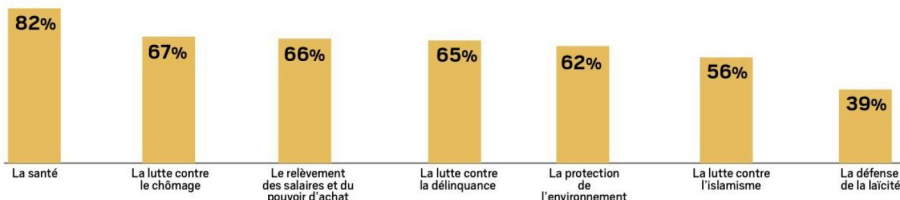
### Après l'appel de Macron à une « société de vigilance »

**57%** des Français pensent que les citoyens ont un rôle à jouer dans la détection et le signalement de comportements de radicalisation

**43%** des Français pensent que c'est avant tout aux forces de l'ordre et aux services de renseignement de détecter et signaler les comportements

### Laïcité et lutte contre l'islamisme, des priorités relatives

Pour les mois qui viennent, pour chacun des thèmes suivants, diriez-vous qu'il est tout à fait prioritaire ?



**SONDAGE** Selon l'enquête menée par l'Ifop pour le JDD, une grande majorité de la population souhaite une interdiction de plus en plus large des signes religieux ostensibles

# Face à l'islam, les Français

**L**a question de la laïcité face à la montée de l'islamisme divise davantage le monde politique que les Français. L'enquête approfondie effectuée par l'Ifop pour le JDD révèle un net durcissement de l'opinion face à toutes les manifestations religieuses dans l'espace public et confirme une focalisation particulière envers la religion musulmane. À Emmanuel Macron, qui assurait jeudi que le port du voile hors des enceintes scolaires n'était « pas [son] affaire », les citoyens répondent en quelque sorte que c'est la leur.

De fait, si la lutte contre l'islamisme et la défense de la laïcité arrivent loin derrière la santé et

le chômage parmi les priorités, les Français expriment à la fois inquiétude et sévérité sur ces sujets. Pour 78 % d'entre eux, le modèle français issu de la loi de 1905 sur la séparation des églises et de l'État « est en danger » (+4 par rapport à une précédente étude en mars) – majorité écrasante qui se mesure dans toutes les catégories sociales, toutes les générations et tous les camps politiques (91 % chez les sympathisants du RN, 85 % à droite, 79 % à LREM, 68 % à LFI, 64 % au PS). En outre, 80 % considèrent que la question de la laïcité « se pose différemment s'agissant de la religion musulmane » et 61 % jugent même l'islam « incompatible avec

les valeurs de la société française » (+8 par rapport à février 2018).

Sur cette question, qui agite le débat politique depuis des mois, le clivage gauche-droite ressortit clairement : 54 % des sympathisants de La France insoumise et 55 % de ceux du PS estiment que le culte musulman a sa place dans notre pays, quand 83 % des partisans de LR et 85 % des lepénistes y sont opposés. L'électorat du président de la République et de son parti se situent à mi-distance entre les deux blocs, affichant envers l'islam une réticence majoritaire mais dans de moindres proportions (57 %).

Dans le même temps, « la définition de la laïcité semble en pleine mutation », relève Frédéric Dabi,

directeur général adjoint de l'Ifop. Là où, en 2005, prévalait l'égalité entre les religions (32 %) et la liberté de conscience (28 %), ce sont désormais la séparation des cultes et de la politique (27 %) ainsi que la volonté de « faire reculer l'influence des religions » (26 %, +17 par rapport à 2005) qui prédominent.

**C'est l'islam qui est visé**  
Conséquence de cette évolution : les sondés se déclarent favorables à de multiples prohibitions pour cantonner les signes religieux en dehors de l'espace public. Répondant à la polémique récente au conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, une large majorité (73 %) souhaite l'interdiction

de tout signe ostensible pour les parents accompagnant des sorties scolaires, mais aussi pour les usagers des services publics (75 %) et les salariés des entreprises privées (72 %), alors que la loi ne le proscribit actuellement que pour les agents publics.

La volonté de fermeté (pour ne pas dire de fermeture) s'exprime également à travers le désir d'interdire les prières de rue et même les écoles coraniques, preuves supplémentaires que c'est avant tout l'islam qui est visé. Elle s'étend à toutes les classes d'âge (sauf chez les plus jeunes) et de revenus, elle s'affiche de plus en plus massivement à mesure que l'on se déplace vers la droite sur l'échiquier poli-

# L'islam et la laïcité

## Les Français veulent...

**82%** ...l'interdiction de toute prière de rue et autres cérémonies religieuses dans l'espace public

**73%** ...l'interdiction du port de signes religieux ostensibles\* aux parents d'élèves accompagnant bénévolement les enfants lors d'une sortie scolaire

**68%** ...la fermeture des écoles coraniques

\* Voile, kippa, croix...

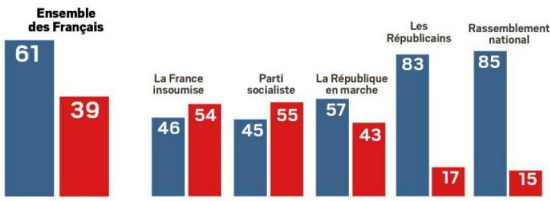
**75%** ...l'interdiction du port de signes religieux ostensibles\* aux usagers des services publics

**72%** ...l'interdiction du port de signes religieux ostensibles\* aux salariés des entreprises du secteur privé

**61%** ...l'autorisation dans les cantines scolaires des plats de substitution aux élèves ne souhaitant pas manger de la viande de porc

## Le jugement sur la religion musulmane

Vous personnellement, êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec l'opinion suivante (en %) : l'islam est incompatible avec les valeurs de la société française



## L'efficacité des forces politiques pour lutter contre l'islamisme

Vous personnellement, parmi les forces politiques suivantes, en qui avez-vous le plus confiance pour lutter contre l'islamisme en France ?



Sondage Ifop pour le JDD réalisé les 24 et 25 octobre 2019, mené auprès d'un échantillon représentatif de 1011 personnes âgées de 18 ans et plus (méthode des quotas). Les interviews ont eu lieu par questionnaire autoadministré en ligne.

# s'inquiètent

tique. Ainsi, l'interdiction des signes religieux aux parents d'élèves est approuvée par 69 % des sympathisants socialistes, 76 % des macronistes, 86 % des partisans des Républicains et 92 % de ceux du RN. De même, l'interdiction étendue aux usagers des services publics reçoit le soutien de 51 % des partisans de Jean-Luc Mélenchon, 72 % des sympathisants socialistes, 78 % des électeurs LREM et 90 % des partisans de la droite comme du parti de Marine Le Pen.

### Le risque du décalage

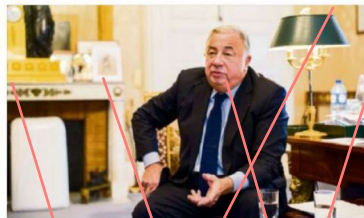
Seule l'approbation donnée aux repas de substitution dans les cantines scolaires pour les enfants qui ne mangent pas de porc appa-

rait comme un signe de tolérance et de pondération : 61 % des Français y sont favorables – mais cette proportion tombe à 47 % chez les sympathisants de LR et à 44 % chez ceux du RN. À noter aussi que même la fermeture des écoles coraniques, mesure radicale s'il en est, est plébiscitée par tous les électeurs (80 % des retraités, 69 % des ouvriers, 70 % des chefs d'entreprise, 55 % des électeurs de gauche) sauf chez les 18-24 ans.

Face à une crispation aussi ouvertement affichée, les positions modérées du chef de l'État, dont le grand discours sur la laïcité et les propositions pour organiser l'islam en France se font toujours attendre, semblent l'exposer au

risque du décalage. Certes, les Français semblent prêts à contribuer à la « société de vigilance » qu'il a appelée de ses vœux après la tuerie de la préfecture de police (57 % estiment avoir « un rôle à jouer » pour détecter la radicalisation), mais c'est le Rassemblement national qui inspire la confiance du plus grand nombre (37 %) pour affronter l'islamisme, loin devant le gouvernement et sa majorité (20 %), encore plus loin devant Les Républicains (15 %). S'il veut inverser cette tendance, Macron devra peut-être faire « son affaire » de la réaffirmation – voire de la redéfinition – de la laïcité. ●

HERVÉ GATTEGNO



Gérard Larcher au Sénat, vendredi. CREDIT: PHOTOLIBRARY.COM/LE JDD

## Gérard Larcher, président (LR) du Sénat

# « Il faut cesser de se dérober »

### INTERVIEW

Emmanuel Macron a dit : « Le port du voile dans l'espace public n'est pas mon affaire. » Êtes-vous d'accord ? Non. Tout est notre affaire. Porter une kippa, une soutine, une croix ou un voile dans l'espace public, c'est une liberté que je veux défendre. Pas question d'y entrer dans une forme de prohibition. C'est donc mon affaire d'élire et de législateur, tout comme c'est notre affaire à tous que l'école soit une neutralité absolue.

Que se passe-t-il pour qu'on en soit à se demander s'il faut interdire des femmes voilées dans la rue ?

Nous assistons à une crispation dans notre pays autour de l'islam pour deux raisons majeures : d'une part la naissance d'un islam politique contraire aux valeurs de la République, d'autre part le fait que l'islam de France n'a pas encore réussi à trouver sa place. Vous savez, dans les années 1900, on se demandait s'il fallait interdire aux presnes d'être en soutane... Ce n'est pas mon choix. Car c'est contraire à l'esprit de la loi de 1905, pilier de notre société, même si, paradoxalement, le mot de laïcité n'y figure pas. Selon la belle formule d'Aristide Briand, « la loi doit protéger la foi aussi longtemps que la loi ne prétend pas être la loi ».

Vous évoquez la laïcité, mais y a-t-il un sujet spécifique de l'islam ?

Il y a bien sûr un sujet à régler dans les relations avec cette religion. Ne pas le traiter, c'est une faute politique. Or que s'est-il passé depuis deux ans à Rien ! On a abandonné nos compatriotes musulmans de bonne volonté, et on a ainsi laissé le champ libre à des formes de radicalité. La République doit avoir le courage de dire « en quoi elle croit ».

Faut-il légiférer sur le voile des accompagnants scolaires ?

La sortie scolaire est, elle, un temps éducatif. Oui. Celui qui accompagne une classe est donc un acteur de service public et ne peut pas porter le signe distinctif. Il faut qu'on l'éclaircisse la loi, sinon on fait peser sur des chefs d'établissement des responsabilités qu'on n'a pas le courage d'assumer. Le législateur ne peut pas jouer les Ponces Pilate.

Édouard Philippe n'est pas favorable à une loi sur ce sujet...

Je pense au contraire qu'il faut légiférer, de manière apaisée, mais claire et courageuse, dans la continuité du débat que nous avons déjà eu il y a quelques mois, notamment au Sénat, lors de l'examen du projet de loi sur « l'école de confiance ».

Les signes religieux devraient-ils être interdits dans d'autres domaines ?

Tous les agents du service public ont une obligation de neutralité. Même les chauffeurs ?

Où, dès qu'ils exercent une mission de service public, ils doivent respecter la neutralité. Il est clair que nous avons trop souvent reculé en acceptant l'inaacceptable.

## « On a abandonné nos compatriotes musulmans de bonne volonté »

Faut-il interdire les listes communautaristes ?

Le sujet est juridiquement complexe, même si nous pouvons nous appuyer sur l'article 1 de la Constitution, qui proclame la République « indivisible, laïque ». C'est d'abord un combat politique, mais c'est aussi une responsabilité de l'État. Si un préfet constate au moment du dépôt d'une liste que manifestement, elle ne s'adresse qu'à une seule communauté ou qu'elle n'est composée que de membres d'une seule communauté, la question sera posée. Les tribunaux trancheront.

Êtes-vous inquiet d'une mortée du communautarisme ?

Oui. On observe de plus en plus souvent des formes de République « à géométries variables » que nous rapportent les enseignants, par exemple : des petits garçons qui refusent d'être à côté des petites filles en classe ou le refus de l'enseignement de la théorie de l'évolution de Darwin, ce sont des formes de radicalité devant lesquelles la République ne peut pas baisser les bras. Une partie des enseignants disent : « On ne va pas en parler, sinon ça va faire un psychodrame ». Nous n'avons pas été assez vigilants, et la laïcité a reculé depuis vingt ans. Il faut revenir aux